

LA CULTURE PAR INTERMITTENCE ?

Encore une fois, la parole est donnée au sacro-saint Medef ! Ce sont maintenant les artistes et les techniciens qui sont visés par sa demande de suppression des annexes 8 et 10 qui régissent leur régime spécial de chômage. Le Medef continue à vouloir imposer sa loi pour piétiner le travail de celles et ceux qui participent à faire vivre l'art et la culture en France. Les intermittents ne décolèrent pas, après une première marche pour la culture, ils étaient mille en Assemblée générale.

**« Ne tolérons plus que
l'esprit des affaires
l'emporte sur les
affaires de l'esprit »**

**Jack Ralite, Catherine
Tasca et Dominique Blanc**

lettre à la ministre de la culture

**«le renoncement
culturel est un
symptôme significatif
d'une politique qui a
renoncé au
changement»**

Pierre Laurent
*secrétaire national du PCF,
sénateur*

La culture... du chiffre !

Management, performance, formatage et rentabilité, voilà à quoi le Medef veut réduire la culture !

On entend souvent que la culture, en temps de crise n'est pas indispensable, l'idée de réduire les budgets, de précariser les artistes et techniciens ne dérange donc pas le patronat. C'est tout le contraire

François Hollande semble (encore) touché par l'amnésie, rappelons-lui ses paroles de campagne : *« je réaffirme que la culture doit être une priorité majeure [...] j'affirme que le budget de la culture sera entièrement sanctuarisé durant le prochain quinquennat »*. Tout ça pour qu'en 2013 le budget de la culture connaisse une baisse record !

La conséquence de cette politique austéritaire, de ces restrictions budgétaires se traduisent par des atteintes au droit à la culture comme au Louvre : il redevient payant les premiers dimanche du mois en période estivale. N'ayez crainte, les familles les plus modestes iront admirer les chefs d'œuvres par temps de froid, le soleil paraît être réservé aux touristes !

L'art et la culture au coeur

Pierre Laurent au Sénat a interpellé la ministre de la culture sur cet enjeu : « Alors que les nouvelles négociations entre les partenaires sociaux sur le régime d'indemnisation chômage des intermittents du spectacle des annexes 8 et 10 doivent aboutir le 15 mars prochain, (...) il est nécessaire et possible de faire progresser un régime qui, rappelons le, compense la précarité inhérente à ces métiers qui font vivre festivals, compagnies et société de productions audiovisuelles. » Le Comité de Suivi, réunissant organisations syndicales professionnelles et élus porte des propositions pour un système plus juste, pour un investissement moindre, permettant de consolider les plus précaires.

Il doit être reçu et écouté. Pierre Laurent conclut son intervention ainsi : « Ce sont ces propositions qui doivent dominer le débat et non celles du Medef (...) pour faire vivre la culture et la création ».

Un message qui mériterait d'être entendu, sur la culture comme dans bien d'autres domaines.

